

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX RECRUES DE LA GARDE SUISSE PONTIFICALE

7 mai 1979

Chers Gardes Suisses, chers Frères et Sœurs.

Comme ce le fut pour mes vénérés Prédécesseurs, la solennelle prestation de serment des nouveaux Gardes est pour moi l'heureuse occasion d'un premier entretien familier avec vous, avec vos parents et avec les représentants de l'Association des Anciens Gardes.

Je vous souhaite, donc, cordialement à tous la bienvenue et principalement aux jeunes recrues, à leurs parents, à leurs frères et sœurs, et je félicite M. le Commandant et toute la Garde Suisse pour leurs nouveaux membres.

Chers jeunes amis, ces années durant lesquelles vous servez dans la Garde Pontificale, sont des années que vous offrez à l'Eglise. L'acceptation de ce service est pour chacun de vous l'équivalent d'une profession de foi à l'égard de l'Eglise et du Christ en la personne et la mission de son représentant visible, le Pape pour la protection et la défense duquel bien souvent dans l'histoire des Gardes ont même donné leur vie. Le jour de votre prestation de serment est également consacré chaque fois à la vénération reconnaissante de leur mémoire.

Le Christ nous enseigne, comme je l'ai brièvement rappelé dans ma récente Encyclique *Redemptor hominis*: "que le meilleur usage de la liberté est la charité qui se réalise dans le don et le service" (*ibid.*, n. 121). La charité et le don qualifieront également votre prochain service comme Gardes. La fidélité, à laquelle vous vous êtes engagés par votre serment, a d'abord trait à l'accomplissement consciencieux des tâches et des devoirs que vous avez acceptés de grand cœur. Mais cet engagement de fidélité regarde aussi et par-dessus tout le Christ lui-même qui nous impose, à son imitation, d'exiger scrupuleusement de nous-mêmes de faire consciencieusement tout ce que notre vocation actuelle comporte.

Puissiez-vous, dans votre service comme Gardes Suisses, réaliser pleinement et même rendre toujours plus vif votre amour pour le Christ et pour son Eglise. La fidélité dans les multiples petits devoirs quotidiens vous en rendra capables et vous aidera également à réaliser, selon la volonté de Dieu, les grandes tâches de votre vie, vous y engageant avec la même authenticité et le même dévouement, en chrétiens conscients de leurs responsabilités et convaincus de leur foi. Car, comme le Christ lui-même nous l'assure : "Qui est fidèle pour très peu de chose est fidèle aussi pour beaucoup" (Lc 16, 10). Qu'à cet effet Dieu vous aide de ses lumières et du réconfort de ses grâces et que vous soutienne la bénédiction apostolique que je vous donne cordialement à vous ; chers Gardes, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers et à tous ceux ici présents.

Pour cette première rencontre avec les jeunes recrues de la Garde Suisse, désormais liées à la personne du Pape par le serment prêté hier, je veux ajouter quelques mots en français. Je veux vous dire, chers Fils — et cette expression de "Fils" traduit toute mon affection — combien je suis heureux de pouvoir vraiment compter sur vous désormais. Vous êtes chargés de veiller sur le Saint-Père : eh bien le Saint-Père se confie à vous en toute quiétude ! il vous remercie de lui consacrer quelques années de votre vie, et il promet à vos parents ici présents de s'occuper de vous.

Je vous sais gré de contribuer à créer, autour de moi et de mes collaborateurs, un climat qui, tout en maintenant l'ordre nécessaire, permet d'accueillir les visiteurs d'une façon à la fois simple, aimable et digne.

Vous êtes les héritiers d'une grande tradition de fidélité à l'Eglise et au Saint-Siège. Vos anciens ont placé là leur honneur. Je vous souhaite de faire de même, et d'en être pleinement heureux et fiers. A chacun de vous, et à vos familles, ma bénédiction paternelle et mes vœux très cordiaux.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana